



Les abymes, le 24 septembre 2012.

L'agent comptable,
Madame DUFOUR Patricia
à
Monsieur le Proviseur
Du LGT Baimbridge

OBJET : solde de compte, prescription acquisitive.

Monsieur le proviseur,

Le compte financier présenté et adopté par votre conseil d'administration porte en partie sur les développements de comptes de classe 4.

Il appert des reliquats de subvention sur les années antérieures.

Il vous appartient de présenter à votre prochain conseil d'administration la désépécialisation de ces soldes de subventions ou de proposer un ordre de recette exceptionnel.

Le compte 468623 développé arrête un solde créditeur de 20 320.83 € dont un solde qui peut faire l'objet de la prescription acquisitive :

3 401.85 € solde subvention portant sur un projet « révolution industrielle et sucrière » dont la notification porte sur l'année 2004.

Je vous prie d'agréer, monsieur le proviseur, mes salutations distinguées.

